

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : EDF.SEJ.- Ile.de la Réunion.....
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Emmanuel.AUBOURG.....

Adresse : N° 47..... Rue Chemin Jean Robert.....
 Commune Saint-Benoit.....
 Code postal 97470.....

Nature des activités : Production d'électricité.....

Qualification : Chef de service Production.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun		Quantité	Description (1)
B1	Aerodromus Franciscus Saffordi	Entre 6 et 16 individus	Oiseaux
	Salanganes des Mascareignes		Pas de signes particuliers
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Conformément au dossier qui a été travaillé avec des parties prenantes et l'administration, le programme de travaux a été conçu de manière à éviter toute destruction d'espèce. Cette déclaration est réalisée à titre préventif et conservatoire dans l'éventualité où la totalité des situations défavorables identifiées dans l'analyse des risques, malgré l'occurrence faible et malgré les précautions et les parades, s'avèrent se produire.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT * NON-CONCERNE

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION * Si il y a destruction fortuite

- Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : Risque de destruction dans l'éventualité où la totalité des situations défavorables identifiées dans l'analyse des risques, malgré l'occurrence faible et malgré les précautions et les parades
Aucun moyen de destruction n'est prévu

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE * NON-CONCERNE

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION * NON-CONCERNE

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION Si une destruction devait se produire

Préciser la période : De la semaine 24 à semaine 31 de l'année 2021
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Prise d'eau des Orgues à la rivière de l'est - commune de Saint-Rose
Départements : La Réunion
Cantons : Saint-Benoit 2
Communes : Sainte-Rose

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Pour mémoire, dans le cadre du dossier de travaux orienté sur le dérangement potentiel de la colonie de Salangane limitée, EDF a proposé une mesure d'accompagnement intéressant les parties-prenantes. Cette mesure a vocation à améliorer la connaissance scientifique de cette espèce afin de mieux cerner les objectifs de conservation.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : 1 inventaire après les travaux en 2021
1 inventaire par an jusqu'en 2023

Se référer au chapitre 7.2. - Mesures de réduction (Dossier dérogation espèce protégée)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint Benoit
le 17/03/2021
Votre signature



EDF Ile de la Réunion - Direction SEI
Service Production
Groupeement Hydraulique
47 chemin Jean Robert - Bourber Les Hauts
97420 SAINT-BENOIT
Tel : 0262 50 81 00 / Fax : 0262 50 38 87